L'évolution des langues Types et processus de changement

Christiane Marchello-Nizia UMR 'ICAR' (ENS de Lyon)

Sorbonne-Université, 20 novembre 2018

Plan de l'exposé

- 1. Les langues comme 'systèmes dynamiques'
- 2. Evolution et changement
- 3. Les différents types de changement
- 4. Ex. d'analogie : 9^e-18^e s.: les possessifs en français
- 5. Ex. de grammaticalisation : 11^e-16^e s. : la création de beaucoup, les changements liés moult et très
- 6. Importance de l'« oral représenté » ; GGHF.

1. Les langues comme 'systèmes dynamiques'

Saussure:

Cours de linguistique générale (éd. Tullio De Mauro),

Première partie : Principes généraux

chap. I, Nature du signe linguistique:

Langue = système de signes : concept nécessaire à l'étude synchronique de la langue

- Conception structuraliste stricte, qui conduit à considérer
 l'évolution de la langue comme des synchronies superposées.
- Mais...

1.1. Saussure et la mutabilité du signe et de la langue

Saussure aussi:

Cours..., Chap. II, Immutabilité et mutabilité du signe

§ 2: Mutabilité

« Le temps...a un autre effet...celui d'altérer plus ou moins rapidement les signes linguistiques... C'est une des conséquences de l'arbitraire du signe. » (p. 108, 1975)

« La langue s'altère, ou plutôt évolue, sous l'influence de tous les agents qui peuvent atteindre soit les sons soit les sens... Il n'y a pas d'exemple d'une langue qui y résiste. » (p. 110-111) (évoque l'espéranto)

1.2. Evolution et changement: quelques distinctions

Evolution et changement :

Le **changement** est ce que tout locuteur perçoit, **l'évolution** est ce que le linguiste reconstruit et théorise.

Innovation et changement (Henning Andersen, 1990)

L'innovation est le fait d'un individu ou d'une institution, mais cela reste éphémère;

Le **changement** est le fait de la communauté, lorsque la nouvelle forme est adoptée.

Un changement est une variante qui a réussi.

Un changement est toujours précédé d'une variante.

1.3. Typologie des changements

Au cours du 19^e s., un certain nombre de types de changement ont été répertoriés. Antoine Meillet (1906, Leçon inaugurale au Collège de France, in *Linguistique historique et générale*) les résumait ainsi :

« Les **lois phonétiques, l'analogie, l'emprunt**, tels sont les trois principes d'explication qu'a reconnus la linguistique au cours du 19^e siècle. »

Lui-même y ajoutera la « grammaticalisation ».

1.4. Quel modèle pour la langue?

Toutes les langues naturelles changent → la notion de « système » au sens strict ('oppositions de valeurs, un signe est ce que les autres ne sont pas'), élaborée par Saussure pour la synchronie, ne convient pas.

La langue est un système, mais un système évolutif, « mutable » (Saussure), « muable ».

Pour les sciences humaines: modèle mathématique des « systèmes dynamiques », utilisé en météo (prévisions), dans divers champs de la physique...

la langue = système dynamique.

2. Les différents types de changement linguistique

- 1. Les lois phonétiques
- 2. L'analogie (Raimo Anttila, Esa Itkonen...)
- 3. Les emprunts (Esme Winter-Froemel)
- 4. La grammaticamisation (Ch.M-N et bien d'autres)
- 5. La lexicalisation (Brinton et Elizabeth Traugott)
- 6. La réanalyse (GU-GG, largement adoptée), la recatégorisation
- 7. La disparition, l'exaptation, la rémanence (Claire Badiou)
- 8. La diachronie constructionnelle (Mirjam Fried, Thomas Hoffmann et Graeme Trousdale)

2.1. Les lois phonétiques

19^e s.: Naissance de la linguistique, le mot, la démarche; marquée par la découverte des lois phonétiques.

Fin 19^e s.: les « **néo-grammairiens** » (*Junggrammatiker*):

Hermann Osthoff et Karl Brugmann, 1878 (*Morphologische Untersuchungen auf dem Gebiete der indogermanischen Sprachen*, t.l: p. xiii):

« Tout changement phonétique, dans la mesure où il se réalise mécaniquement et par lui-même, s'accomplit d'après des lois sans exception. »

2.2. L'analogie

Attitude ambivalente des linguistes du 19^e s.: l'analogie détruit la régularité des changements phonétiques, mais régularise une morphologie trop diversifiée.

Cf au 19^e s. Michel Bréal 1878, chap. IV; Hermann Paul 1878; Victor Henry 1883 'les ravages de l'analogie')

Ferdinand Brunot (HLF, t. 1, 1905, p. 199-200): flexions verbales:

« Leur évolution a été profondément troublée, car l'influence de l'analogie a agi pour bouleverser les résultats du développement phonétique. Une irrésistible puissance attire l'une vers l'autre des séries…liées par l'identité de la fonction. »

Saussure (*Cours...*): Le phénomène phonétique est un facteur de trouble...heureusement ...contrebalancé par l'analogie. »

2.3 Les emprunts

Peut-être le type de changement le plus évident, mais le moins approfondi.

Récemment, Esme Winter-Froemel 2011 Entlehnung in der Kommunikation und im Sprachwandel. Theorie und Analysen zum Französischen. Berlin/Boston, De Gruyter

En morphologie et syntaxe, assez rare (cependant, par ex., des emprunts au latin classique aux 14^e et 15^e s.). Mais concerne surtout le lexique.

2.4. La grammaticalisation

A.Meillet, 1912:

« Le passage d'un mot autonome au rôle d'élément grammatical. »

- Comment un nouveau mot grammatical se crée-t-il?
- Conséquence : apparition de nouvelles catégories (ex.: l'article dans les langues romanes)

2.5. La lexicalisation

Formation de nouveaux termes du lexique:

Ex. récents:

- le vivre-ensemble, le bien-être, le mieux-être,
- le verbe *merder* ('ça a merdé')....

• • •

2.6. Réanalyse, recatégorisation

Réanalyse: terme proposé en GU (ou GG) pour expliquer le changement linguistique (David Lightfoot). Dans son apprentissage de la langue, l'enfant analyse une construction de façon défectueuse – nouvelle, générant un changement si cette analyse est adoptée.

Recatégorisation: après une phase de réanalyse, la catégorie d'un terme change (ex.: coup, n.c. \rightarrow beau coup \rightarrow beaucoup de adverbe.

2.7 Disparitions, exaptation, rémanence

Les disparitions sont un phénomène quantitativement important dans l'évolution des langues:

sur 85 changements morphologiques du groupe nominal,

- 33 grammaticalisations,
- 18 disparitions,
- 17 analogies,
- 5 lexicalisations....

2.8. Diachronie constructionnelle

...à venir...

3. Deux cas de changement

A.Meillet:

« Les procédés par lesquels se constituent les formes grammaticales sont au nombre de deux. ...

L'analogie...consiste à faire une forme sur le modèle d'une autre. L'autre procédé consiste dans le passage d'un mot autonome au rôle d'élément grammatical... La grammaticalisation de certains mots crée des formes neuves, introduit des catégories qui n'avaient pas d'expression linguistique, transforme l'ensemble du système. »

Dans la morphologie nominale du français, la grammaticalisation concerne **un tiers** des changements, l'analogie **un cinquième**.

3.1. Grammaticalisation de beaucoup (14e-16e)

- En AF il existait un quantifieur / intensifieur venant du latin multu-, et commun aux l. romanes : moult.
- Fin 13^e et 14^e s. apparaît *beaucoup*, concurrence *moult* dans certains emplois.
- Phase 1: Origine de beaucoup:

Choix de mots subjectifs ou subjectivables: beau + coup

Beau: évaluatif

Coup: action humaine ayant valeurs métaphoriques dès l'AF, et encore en FMod (au coup par coup, un à-coup, tout à coup)

Phase 2: l'expression devient complt d'autres verbes:

Boire, mangier; gaignier, souffrir; veoir, entendre...

Développement de nouvelles constructions

Phase 3: Avec d'autres noms comme cplt:

Un beau coup d'espee → Concret : beau coup de vin,

Abstrait au sg.: plaisir, doleur

Pluriel: beaucoup de choses

Animé-humain : beaucoup de gens

Phase 4: d'abord comme régime, puis en toutes fonctions et positions, et sujet:

Fin 15^e s.: Commynes: beaucoup de gens sont venus.

Dès lors beaucoup peut coexister avec son origine:

Il a frappé beaucoup de beaux coups d'épée (Claude Hagège: 'preuve par anachronie': je ne fais pas un pas, il va aller à...)

Les 4 étapes selon Bernd Heine (2002)

Etat A: Donner un beau coup d'espee

Etat A b : ambiguïté: A domine, b pointe :

nos engins jetoient au leur et les leurs aus nostres, mais onques n'oy dire que les nostres feissent biau cop (déb. 14^e s., Joinville: '...aient frappé un beau coup / aient eu beaucoup de résultat)

Etat a B : B domine et a régresse, saillance sur le second sens: beaucoup de gens / de terre / de peine

Etat C: beaucoup de beaux coups

Un processus canonique

- 1. Des mots à valeur subjective possible (*subjectivation*)
- 2. qui modifient leur sens global pour prendre un sens métaphorique possiblement grammatical (*métaphorisation*)
- 3. Qui cristallisent l'expression de mots distincts en un seul nouveau mot avec une nouvelle fonction (*réanalyse*)
- 4. Ce résultat change de catégorie (*recatégorisation*) :
 ADJ + NOM → (ADJ+NOM figé) → ADVERBE
 : du lexique à la grammaire

Autres ex.: adverbes en -ment, nombreux advb temps (aujourd'hui, demain, maintenant), de négation (pas), connecteurs (pourtant, toutefois, cependant...)

Explication: changements liés: moult > très + beaucoup

Moult portait sur toutes sortes de mots, de toute fonction (nom, adjectif, adverbe, verbe);

Très (apparu au 12^e s. comme adverbe intensifieur) : porte sur Adjectif ou Adverbe;

Beaucoup (apparu au 14^e s.) porte sur le Nom ou le Verbe.

Un intensifieur/ quantifieur multi-fonction → **deux** adverbes spécialisés, dans les constituants de premier niveau ou de second niveau.

Cela correspond à la **réorganisation du système grammatical** en MFr. : **hiérarchisation des catégories**, paradigmes nouveaux.

3.2. Analogie

L'évolution des possessifs en français s'est faite à travers 5 processus d'analogie : processus 'thérapeutique', de 'simplification' : réduction de 75% des formes originelles.

Morphologie des possessifs atones (certains élidables) (déterminants) (9e-21e s.)

Du 9e au 15e s.							Du 15e s. au 21 ^e s.			
Pers. du possesseur	Decl	MascSg	MascPl	FémSg	FémPl	Pers du posse sseur	MascSg,, FémSg + Voy.		MascPl et Fém.Pl.	
P1 (1 ^e pers.sg)	CS	mes, mis*	mi	ma, m', me*,	me*,	P1	mon	ma	mes	
	CR	mon, mun*, men*	mes	mon*						
P2 (2 ^e pers.sg)	CS	tes, tis*	ti	ta, t',	tes	P2	ton	ta	tes	
	CR	ton, tun*, ten*	tes	te*, ton*						
P3 (3 ^e pers.sg)	CS	ses, sis*	si	sa, s',	ses	P3	son	sa	ses	
	CR	son, sun*, sen*	ses	se*, son*						
							MascSg, et F	émSg	MascPlet Fém.Pl.	
P4 (1 ^e pers.pl.)	CS	nostre(s), nos*	nostre, noz*, no*	nostre,		P4	notre		nos	
	CR	nostre, no*	noz, nos*	no* nostres						
P5 (2 ^e pers.pl.)	CS	vostre(s), vos*	vostre, voz* vo*	vostre, vo*	VOZ, VOS*,	P5	votre		vos	
	CR	vostre, voz, vost vo* vos*	vostres							
P6 (3 ^e pers.pl.)	CS	lor, lur*, leur* leurs*		lor, lur, leur leurs*		P6	leur		leurs	

Morphologie des possessifs toniques (adjectifs et pronoms du 9e au 17e, pronoms en FMod)

Du 9e au 16e s.					Du 17e s. au 21 ^e s.						
Pers du possesse ur	Decl	MascSg	MascPl	FémSg	FémPl	Pers possess eur	MascSg,,	FémSg	MascPl	Fém.Pl	
P1 (1 ^e pers.sg)	CS CR	Meos**, miens Meon**, mien,	mien miens	meie, moie, miue*, mienne*	meies, m o i e s , miues, miennes	P1	(le) mien	(I a) mienne	(les) miens	(les) miennes	
P 2 (2 e pers.sg)	CS CR	Tos**, tuens, tons*, tiens* tuen,	Toi**, t u e n , ton*, tien t u e n s ,	Tua**, toue, tue*, tiue* tienne	toues, tues, tiennes	P2	(le) tien	(I a) tienne	(les) tiens	(les) tiennes	
P 3 (3° pers.sg)	CS	sons*, siens*	s u e n , sien	soue, seue*, sue*, siue* sienne	soues, sues, siennes	P3	(le) sien	(l a) sienne	(les) siens	(les) siennes	
	CR	Suon**, suen, sien	sons*, s u e n s , siens								
P4 (1 ^e	CS	nostre(s)	nostre	nostre	nostres,	P4	(e)	(la) nôtre	MascPl et FémPl (les) nôtres		
pers.pl.)	CR nostre nostres		noz		nôtre*						
P 5 (2 ^e pers.pl.)	CS CR	vostre vostres	vostre vostres	vostre	vostres, voz	P5	(le) vôtre	(la) vôtre	(les) vôtres		
P 6 (3 e pers.pl.)	CS	lor, lur*, leur*, leurs*		lor, lur*, leur*, leurs*		P6	(le) leur	(la) leur	(les) leurs		

Possessifs en français : de 150 formes à 36 formes

En Fr., les possessifs portent 5 marques différentes:

- Personne du Possesseur (de P1 à P6)
- Pour le possédé : nombre, genre, cas (les masc. se déclinent)
- Dialectes (trois ou quatre du 11^e au 14^e s.)

AF et MF $(9^e - 15^e s.)$:

143 formes fonctionnelles (124 formes graphiques différentes)

Fr. Class. et Fr. Mod. (16^e – 21^e s.):

36 formes fonctionnelles (18 formes graphiques différentes)

...en 9 étapes...

- 1) Le roman commun adopte le paradigme accentué du latin classique (meus, tuus, suus...), mais aussi des variantes du latin parlé sans doute, raccourcies et inaccentuées (mus, mum, mam, tus...). → deux séries, atone et tonique
- 2) 9e-10e s.: formes toniques de P1 et P3:

 Cas sujet sg. meos, suos; Cas régime sg. meum, suom;

 Cas sujet pl. mei, sui; Cas régime pl. meos

 (S.Strasbourg, 842: sujet: Karlus meos sendra; régime: cist meon fradre Karlo)

... dont 5 analogies ...

3) 11^e s.: premier processus analogique : les formes toniques de P1, P2 et P3 au masc. sont refaites sur un radical unique pour chaque personne, celui du Cas régime sg. :

meum > meon > mieon > mien

→ CSsg miens, CRsg mien, CSpl. Mien...
et tuom> tuen → CSsg tuens, CRsg. tuen...; suens, suen...

- 4) 12^e-13^e s. : deuxième analogie: P2 et P3 masc. refaits sur *mien* → *tien, sien*
- 5) 13^e-14^e s. : troisième analogie : les féminins de P1, P2 et P3 refaits sur *mien* également: *moie > mienne, toue > tienne...*

...et autres analogies et simplifications

- 6) 13^e - 14^e s.: le féminin atone ma, ta, sa s'élidait devant voyelle en m', t', s'. Ces formes sont refaites sur le masc. mon:
 - m'amie > mon amie, s'espee > son espee
- 7) 14^e s.: chute de la déclinaison des masc.
- 8) 14e s.: cinquième analogie: *leur* (P6) était invariable : va s'accorder en nombre comme les autres → pl. *leurs*
- 9) 17^e s. 19^e s. : les emplois adjectivaux (*un mien livre, ce notre seigneur*) régressent : simplification :
 - Fr. Mod.: deux paradigmes, deux catégories:
 - mon atone = déterminant, le mien tonique = pronom

6. En guise de double conclusion.... 1) Où s'initie le changement ? « Oral représenté »

- Consensus pour reconnaître l'oral comme le lieu privilégié générant les innovations.
- Mais avant fin 19e s., pas d'accès direct à l'oral. Certes, théâtre, chansons, dialogues, Discours direct, etc. (cf Wendy Ayres-Bennett, 2004, Sociolinguistic Variation in Seventeethcentury French).
- Un lieu contraste Oral /Ecrit : « l'oral représenté »: dans un même texte d'un même auteur, comparer les épisodes de DD et le récit environnant. Premier ex. : Serments de Strasbourg.

Déjà **nombreux résultats** (expression du sujet, absence de *ne* : Brian Donaldson; formes verbales composées: Julie Glikman...)

...et 2) mise en pratique : la GGHF



GRANDE GRAMMAIRE HISTORIQUE DU FRANÇAIS (GGHF)

[Great Historical Grammar of French]

Zone la diversión de Christian Marchello Maia, Revand Combaire, Sophio Peters, Tobias Zobaro



Ob/YOTE 7 with approx. 7,000 pages, N.Drigores the Cotton foll/ruth stateout 7,200 ft Described the prior settl Described, 2, 20% Catholic following the Cotton follows of the Cotton following 400 cotton follows the Cotton following 400 cotton follows for all the Cotton follows AVII files of 1,5 cotton follows been allowed the COTTON follows follows for 1,5 cotton follows

Les merdiges d'emegant partiels sur l'intaine de l'Elisque bilegière out plus de Ni les set se déclateirent plus sur l'appearent L'interiorent par les de l'Appearent L'interiorent par les de l'appearent L'interiorent par les des la plus de Ni les sur le l'appearent L'interiorent par les l'interiorent de l'appearent l'interiorent de l'appearent l'interiorent de l'appearent l'interiorent des regions de l'interiorent de l'interior

Consign I pour objects' de centimen location des grânds principes d'évolution de II Boque.

The County Conversion Materiapse do Françaio offices I self Appendix in the history of the Fermi Regulge III. Strongh in this ten sension in of restation. Organized by the new claims in the hyperiods, the princeds in III no research description had becomind anticholous to the field of long-string. It countries III original to be both of long-string photocolous pho

Christian Marriedo, Nais, EAS, 1901 Lyon, Revenuel Comintion, 2711.5, Université de Lardine, Replie Prévant, LETTE, 1901 Pleis, Tobias Rebers, 1911, Nov. Replié Automia.

degrayter.com

relative, and passe is replay ranged to the structure are relative to passe in the second constitution of the design of the second constitution of the secon

Merci...beaucoup